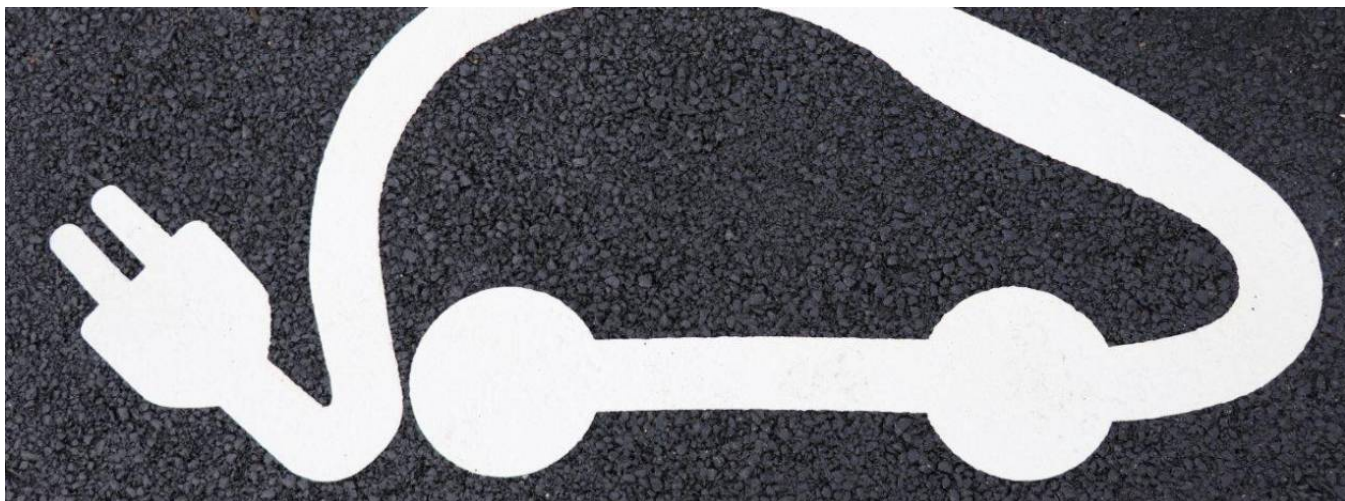


Bornes de recharge pour véhicules électriques

Six places de stationnement sont aujourd'hui réservées à la recharge des véhicules électriques à Saint-Nom-la-Bretèche.



Six places de stationnement réservées à la recharge des véhicules électriques ont été installées dans la commune :

- 2 avenue des Platanes, face au numéro 51,
- 4 à l'entrée du parking des Platanes.

Notre commune rejoint ainsi le réseau des 65 collectivités des Yvelines encourageant le développement des déplacements respectueux de l'environnement.

Vous souhaitez vous abonner ?

En vous abonnant au service de recharge, vous recevez gratuitement un badge et vous disposez d'un compte client qui vous permet de suivre vos consommations et de consulter vos factures mensuelles.

Vous êtes un utilisateur occasionnel ?

Téléchargez l'application smartphone Alizé sur Play Store ou Apple Store. Précisez « non abonné » et rentrez vos informations de paiement (carte bancaire nécessaire).

Tarifs de la recharge :

- Coût de connexion : 0,80 €
- Coût du kwh délivré : 0,20 €
- Coût de la minute supplémentaire entre 9h et 19h (au-delà de 2h de connexion) : 0.01667€, soit 1€/h.

+Infos sur le site alizecharge.com (encadré "Voir aussi").

Documents

[Dépliant "Ma borne de recharge"](#)

[Arrêté municipal relatif au stationnement bornes électriques \(2022\)](#)

Liens utiles

[Site alizecharge.com](http://Site.alizecharge.com)

[Carte trouver une borne](#)